

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PROJET REGIONAL POUR L'AFRIQUE
DESCRIPTIF DU PROJET

Titre : Renforcement des capacités d'auto-suffisance de l'I.D.E.P. - Phase préparatoire.
Code et Numéro : RAF/91/
Durée : Six mois
Secteur : Développement institutionnel
Sous-secteur : Politique et planification des stratégies de développement

Agence d'exécution : C. E. A.

Agence de réalisation : IDEP

Date approximative
du lancement : Septembre 1991

Apports gouvernementaux : -

Apports de l'IDEP : -

Apports du PNUD : -

Contribution du PNUD et participation aux couts

. CIP régional USD 279.000
. autres

Total de la contribution
du PNUD et de la participation aux coûts

Total USD 279.000

DESCRIPTION SUCCINTE : Le projet vise à renforcer la capacité d'autosuffisance de l'IDEP par l'élaboration du cadre stratégique de réorientation de missions et activités. Pendant la phase préparatoire et sous le pilotage de l'IDEP, le plan de développement à moyen terme sera réalisé à partir d'une série d'études de faisabilité d'unités de développement de programmes courte durée, de recherche, de conseil et de networking ainsi que l'étude sur le programme de formation DEA, l'audit organisationnel de l'Institut et un descriptif de projet. Ces éléments serviront à lancer un programme complet d'assistance à l'IDEP en vue de le transformer en le meilleur centre de formation à l'analyse des politiques et à la gestion macroéconomique pour l'Afrique et d'appui aux gouvernements africains.

Signé au nom de la Commission Economique
de Nations Unies pour l'Afrique

Date

Approuvé au nom du Programme des Nations
Unies pour le Développement

Date

SOMMAIRE

A CONTEXTE

1. Introduction
2. Description du secteur
3. Stratégie régionale
4. Assistance en cours
5. Le cadre institutionnel au niveau du sous-secteur

B JUSTIFICATION

1. Problème envisagé, situation actuelle
2. Situation escomptée à la fin du projet
3. Les bénéficiaires cibles
4. Stratégie du projet et accords institutionnels
5. Raisons justifiant l'aide du PNUD

C OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

D OBJECTIF IMMEDIAT

RESULTATS :

ACTIVITES

E RISQUES

F APPORTS PNUD - IDEP

G CONDITIONS PRELIMINAIRES

H SUIVI EVALUATION

I CONTEXTE JURIDIQUE

BUDGET

CALENDRIER

DESCRIPTIONS DE POSTE

A. CONTEXTE

1. Introduction

L'IDEP a été créée en 1963, sous l'autorité du Conseil Economique et Social, par une résolution de la Conférence des Ministres de la CEA, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Conçu comme un projet appuyé par le PNUD, exécuté par la CEA au bénéfice des Gouvernements africains, l'IDEP avait pour mandat statuaire la formation de spécialistes, et de cadres de haut niveau pour les organismes africains chargés du développement économique et de la planification. Il devait aussi contribuer à la promotion de la sauvegarde de l'indépendance économique des pays africains.

Compte tenu de l'importance accordée à l'époque à la nécessité de formuler et de mettre en oeuvre des plans, l'IDEP s'est attaché principalement à former des cadres africains dans les différents domaines de la planification.

Cependant, l'institution a pris de plein fouet le contre coup des contraintes financières qui s'imposent aux économies africaines.

La crise institutionnelle et financière qui a frappé l'Afrique a conduit l'IDEP à questionner la formation qu'elle dispense. Les parties prenantes envisagent une réorientation de l'institution qui met l'accent sur sa restructuration interne, la priorité au renforcement de sa capacité d'autosuffisance et l'ajustement des missions.

La préoccupation croissante relative à la gestion des crises à court terme au détriment de la planification économique à moyen terme, a provoqué l'éclatement d'une véritable crise de capacités institutionnelles en Afrique, abaissant du même coup l'efficacité et surtout l'impact des activités de l'IDEP.

Les gouvernements africains ont bien perçu le caractère critique de la faiblesse des capacités nationales de formulation des politiques de développement économique et de la nécessité de les renforcer. Le Conseil des Ministres africains de planification a lancé plusieurs appels aux Nations Unies pour qu'elles continuent et accroissent leur soutien à la formation de haut niveau, à la gestion macro-économique.

L'IDEP par son expérience et sa dimension régionale peut remplir ce rôle. Cependant, les infrastructures et les ressources humaines limitées ne permettent pas à l'Institut d'apporter une contribution significative.

Aider l'IDEP à maintenir et accroître sa participation à l'élaboration et à l'exécution des programmes sectoriels, à fournir toute une gamme de services d'appui aux gouvernements, à mettre à profit les progrès de l'informatique, à étendre son réseau serait une contribution significative au développement de la gestion macro-économique en Afrique.

2. Description du secteur

Dans les années 60 - 70 l'Afrique comptait plusieurs centres intellectuels, départements d'économie et instituts de recherche de haut niveau dans différentes universités (Abidjan, Addis Abeba, Alger, Dakar, Dar es Salam, Ibadan, le Caire, Legon, Makerere, Nairobi, Rabat, Tunis...);

La plus part de ces centres avaient un rayonnement sous-régional, voire international, et collaborait étroitement avec l'IDEP en lui fournissant étudiants, enseignants et chercheurs.

Bien que les effectifs d'étudiants formés aient considérablement augmenté, le système d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique n'a pas su se réorienter, s'adapter et améliorer la qualité de la formation des cadres et des fonctionnaires de l'économie nationale.

Le décalage entre d'une part le contenu des programmes et les problèmes et préoccupations à analyser et d'autre part l'incapacité à maintenir un niveau internationalement reconnu pour les activités de formation, de recherche et de consultation a entre autres conduit à l'augmentation des diplômés sans emploi. Parallèlement la dépendance à l'égard de la coopération technique s'est faite grandissante.

L'Afrique manque cruellement de structures de formation de haut niveau pouvant accueillir des analystes, des cadres de décision et des spécialistes de la formation. L'Afrique ne dispose pas de centres d'enseignements pratique pour les politiques commerciales et financières, la gestion de la dette, les politiques des prix, l'exécution des programmes nationaux, régionaux, ou mondiaux, l'intégration économique, monétaire et politique.

Dans ce contexte, la réorientation et l'élargissement des activités de l'IDEP, en sa qualité d'organisation parrainée par les Nations Unies et d'unique institution régionale de formation à l'analyse et aux politiques de développement économique revêt un caractère stratégique.

3. Stratégie régionale

Depuis le début des années 80, l'Afrique a explicitement reconnu l'importance de l'évolution dans la pensée en matière de stratégie et de politique pour le développement économique; cela s'est traduit par l'élaboration du Plan d'action de Lagos, du Programme prioritaire pour le redressement de l'Afrique et sous l'égide des Nations Unies par le PANUREDA et l'IRCA. Parallèlement au niveau sectoriel, sous sectoriel, sous régional et national des programmes, projets et initiatives complexes mais ciblés ont été mis en oeuvre dans les domaines prioritaires de l'industrie, l'environnement, la promotion des femmes, la réduction de la pauvreté, la balance des paiements, le système bancaire, l'enseignement supérieur, la promotion de l'esprit d'entreprise...

L'évaluation au sens large de ces programmes, initiatives et projets requiert une masse critique de cadres confirmés qui plongent leurs racines dans la société, l'histoire et la culture africaine.

La formation de ces cadres apparait comme une tâche complexe et de longue haleine. Mais faute d'engagements durables de la part des gouvernements et des organismes donateurs la plus part des institutions supérieures de formation à la gestion et à l'économie du développement souffrent de carence de fonctionnement ; les contributions et les appuis sont aléatoires, ponctuels et ne s'inscrivent ni dans une stratégie globale ni dans le long terme.

Les efforts consentis pour améliorer l'environnement de ces institutions n'ont pas encore obtenu des résultats tangibles. La réflexion qui se poursuit pour l'égide du BREDA sur les tendances et enjeux futurs de l'enseignement supérieur en Afrique a certe conduit à l'élaboration d'un plan d'action en 1991 ; mais elle se situe à un niveau qui tient peu compte des problèmes de survie des institutions régionales comme l'IDEP alors que l'allocation des ressources de base des Nations Unies se fait toujours au détriment des projets régionaux et à l'avantage des projets nationaux.

Par ailleurs, l'expérience pour soutenir des institutions comme l'IDEP fait défaut et on cherche à savoir comment sont organisés les meilleurs centre de recherche, départements d'économie appliquée, "think tank", services consultatifs intergouvernementaux afin d'améliorer l'assistance fournie par les Nations Unies et les Gouvernements.

4. Assistance en cours

A niveau national ce qui frappe surtout, c'est à quelques exceptions près, la faiblesse des programmes visant à renforcer la capacité d'autosuffisance des institutions supérieures de formation à la gestion et au développement économique.

Il arrive que dans le cadre d'échanges interinstitutions des professeurs soient invités et des bourses accordées. A titre individuel les professeurs peuvent parfois fournir des prestations dans des programmes de recherche, de consultation régionale ou des séminaires. En fait toutes les institutions nationales font partie de réseaux nord/Sud ou sont jumelées à des institutions du Nord qui leur fournissent une assistance.

Au niveau régional, seuls les projets de l'IDEP et Africa Initiative (DTCD/Japon) ont un rapport direct avec le renforcement des capacités. L'assistance du PNUD à l'IDEP entre dans le cadre des initiatives ayant pour but d'accroître les capacités des institutions. Le rapport sur le développement humain définit le cadre de l'assistance du PNUD en matière de renforcement des aptitudes. Les projets UNEDIL, Assistance au CESAG et à l'ESAMI visent à promouvoir la capacité d'autosuffisance de plusieurs établissements d'enseignements supérieur ; SAPAM et le Programme de renforcement des capacités de gestion ont une vocation plus générale.

Plus récemment le PNUD avec d'autres bailleurs de fonds a initié les programmes intitulés "Développement des Consultants en Afrique" et "Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique". Mais c'est certainement par l'intermédiaire du Réseau d'Unités d'Analyse Economique et de l'initiative des NATCAP, que le PNUD apporte l'appui aux Etats dans la gestion des programmes économiques.

Le Système des Nations et d'autres donateurs contribuent aussi par d'autres projets et études au développement des capacités et des compétences ; c'est le cas de la CEA qui parraine plusieurs institutions régionales. Dans le cadre de son programme, elle effectue des études sur les conditions socio-économiques de l'Afrique et dans le cadre du PANUREDA a lancé le CARPAS ; la Banque Mondiale aussi avec l'Etude Prospective à long terme sur l'Afrique ; il faut aussi mentionner le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique qui est un exemple de programme de coopération entre chercheurs en sciences économiques. Lors de la réunion de haut niveau consacré à l'Afrique à Maastricht en 1990, il avait été décidé que le PNUD mènerait les efforts déployés par la communauté internationale pour aider à la préparation des études et programmes prospectifs à long terme.

5. Le cadre institutionnel au niveau du sous secteur

Il n'existe pas d'organisme intergouvernemental chargé du développement économique et de la planification et plus spécifiquement de la formation. Le caractère prioritaire de ces questions ressort cependant clairement dans le mandat d'organisations continentales comme l'OUA, le BAD ou la CEA.

Le rôle considérable que la CEA a joué en tant qu'agence d'exécution ayant parrainé l'IDEP est appelé à se réduire au profit d'un appui plus spécialisé notamment en fournissant des informations et des analyses approfondies en matière de statistiques, de commerce international, des aspects macro-économiques et financiers de l'ajustement en vue de la transformation et du redressement de l'Afrique.

Le projet de la Communauté Economique Africaine est aussi appelé à occuper une place grandissante comme cadre institutionnel.

Il est impératif pour l'IDEP d'utiliser les méthodes de couplage par l'intermédiaire des réseaux institutionnels pour conjuguer les apports des donateurs. Plusieurs organismes ou établissements nationaux ou sous-régionaux ayant des activités connexes à celle de l'IDEP ne disposent pas de source autorisée, institutionnelle et africaine ou puiser l'expérience, les outils conceptuels et les conseils sur les principales questions que posent l'utilisation de l'analyse structurelle, conjoncturelle, la planification stratégique et la prospective appliquée aux problèmes de développement économique.

B. JUSTIFICATION DU PROJET

1. Problème envisagé, situation actuelle

L'assistance du PNUD a fait l'objet d'une évaluation tripartite qui a fortement recommandé de revoir les appuis à l'IDEP pour en modifier la structure et la réorientation des activités autour des axes de la formation de courte durée, des services consultatifs et de la recherche pour mieux refléter les besoins de l'Afrique dans ces domaines. La mission a aussi recommandée la constitution d'une capacité autosuffisante de financement.

Dans cette perspective, il est indispensable de fournir à l'IDEP un appui en vue de renforcer sa capacité à soutenir sa transformation en une institution autonome et dynamique. Cela implique une réévaluation en profondeur du champ d'intervention de l'I.D.E.P.

En accord avec le PNUD, l'Institut envisage donc une série d'évaluations et d'études de faisabilité pour élaborer un plan de développement à moyen terme.

La présente phase préparatoire aura en conséquence pour tâche principale de renforcer la capacité de l'IDEP à élaborer un plan de développement à moyen terme à partir du diagnostic des activités et du recensement des attentes des bénéficiaires ; cette assistance doit permettre à l'IDEP de mieux jouer son rôle de centre de formulation, d'analyse et d'exécution des programmes et projets relatifs à la gestion macro-économique et d'appuyer les Etats dans ces domaines.

2. Situation escomptée en fin du projet

A la date de la fin de l'assistance préparatoire, il est prévu que l'IDEP aura acquis le contrôle du processus de son autosuffisance à moyen terme.

L'IDEP aura un plan de développement à moyen terme, cohérent avec son mandat ainsi que les ressources requises pour sa réalisation.

La mise en place d'une unité de développement des programmes de courte durée, d'une unité de recherche, d'une unité de consultation et d'une unité de gestion du réseau auront fait l'objet d'études de faisabilité. L'évaluation du programme long et l'audit organisationnel seront intégrés dans le plan de développement.

Le plan sera conçu à partir d'objectifs et priorités autour d'activités liées, pour lesquels l'impact et la viabilité ont été évaluées. Les activités dont la réalisation est consistante avec les objectifs et priorités du PNUD seront consignés dans un descriptif de projet conçu selon le format standard.

La réalisation de ce projet d'appui à partir de 1992 serait la première étape de la mise en oeuvre du programme d'actions en vue de l'autosuffisance de l'IDEP.

3. Les bénéficiaires cibles

Le bénéficiaire immédiat de l'assistance préparatoire est la Direction de l'IDEP qui disposera d'un cadre et d'objectifs de développement à moyen terme claires et réalistes.

Parmi les autres bénéficiaires, il y a les chercheurs, cadres experts, et étudiants de l'IDEP qui seraient impliqués dans la réalisation du projet d'assistance préparatoire. Les institutions de formation et organismes d'analyse et de gestion macro-économique au plan national et sous régional seront amenées à constituer un réseau autour de l'IDEP. Le projet se contentera cependant, à ce stade de les identifier. Les partenaires de l'IDEP (Gouvernement africains, CEA, trouveront aussi dans le projet des indications pour tirer un meilleur profit de l'Institut.

4. Stratégie du projet et accord institutionnel

Aux fins d'élaboration d'une stratégie du projet, il est important de considérer deux facteurs clés.

- i. L'Institut doit indiquer qu'il est en mesure de devenir un des meilleurs, si non le meilleur centre de formation des cadres spécialistes de la gestion macro-économique, la principale source africaine d'élaboration des concepts, outils, méthodes d'intervention et d'analyse de la politique de développement et d'appui aux gouvernements africains.
- ii. La phase préparatoire doit poser le cadre stratégique de la structure et indiquer le niveau des appuis à l'IDEP.

Bien que toutes les ressources de l'IDEP doivent être mises à contribution pour la réalisation du projet, celui-ci ne doit pas se substituer à l'IDEP et encore moins se contenter de lui transmettre un modèle extérieur.

a) Pilotage :

Le projet est conçu comme un instrument de renforcement de la capacité d'autosuffisance de l'IDEP. Il sera institué un Comité de pilotage réunissant, sous la supervision du Directeur Général de l'IDEP, des membres de l'institut, reconnus comme apte à prendre les décisions adéquates. Ce comité assurera les tâches de définition du cahier de charges de suivi de l'exécution du projet. Il facilitera l'identification des institutions et consultants à impliquer dans les activités du projet pour le "networking" et la participation à l'atelier régional ; il définira la problématique de la gestion macro-économique en Afrique du point de vue de l'IDEP.

b) Interactions : entre la recherche, le développement des programmes courte durée, l'activité de conseil, le networking, la formation longue et les besoins des pays :

Un programme d'action bien conçu pour l'IDEP repose nécessairement sur l'ensemble de ces activités indépendantes mais liées. L'évaluation de l'offre et de la demande dans ces différents domaines ainsi que de leur interaction constituera la première tâche du projet, en vue de se prononcer sur la faisabilité d'unités autonomes pour la recherche, les programmes de courte durée ; le conseil et la gestion de réseaux. L'audit stratégique du programme long et l'audit organisationnel de l'IDEP permettront d'articuler ces unités au sein de l'IDEP et de maintenir la cohésion de l'ensemble.

c) Personnes ressources, consultants internationaux

Pour aider l'IDEP à programmer le développement de ses activités, il est tout à fait indispensable que les meilleures personnes ressources soient mises à contributions. Celles-ci auront déjà participé à des expériences identiques, en plus de leurs connaissances intimes de la problématique de la gestion macro-économique et de la formation à la gestion en Afrique.

Un premier groupe de 5 personnes ressources sera recruté comme consultants internationaux pour réaliser les études et documents.

Un deuxième groupe d'une vingtaine de personnes ressources sera convié à l'occasion d'un atelier régional d'une semaine pour transférer son expérience et enrichir les documents et études produits par le premier groupe et la Direction de l'IDEP.

d) Responsabilité de l'IDEP dans la réalisation du projet.

Le projet doit en fin de compte administrer la preuve qu'elle n'est ni une phase de plus dans l'appui à l'IDEP ni un projet exécuté sans que la responsabilité de l'IDEP pour l'ensemble de son exécution ne soit engagée. On a déjà insisté sur l'approche que le projet doit adopter ; l'association formée autour de l'IDEP, en y trouvant les réponses à ses attentes lui accorderait davantage de confiance et fournirait des apports plus importants. Ces conditions se reflètent dans plusieurs aspects du projet et des accords institutionnels tout en s'inscrivant dans la perspective à long terme du Vè cycle du PNUD.

Afin d'affirmer sa différence avec les appuis passés ; et compte tenu des impératifs d'urgence dans la programmation, le PNUD et la CEA conclueront un accord de coopération qui permettent la mise à disposition des apports du projet d'assistance préparatoire sans délai. Un contrat de sous traitance convenu avec le PNUD permettra de faire participer l'IDEP à la mise en place des apports.

5. Raisons justifiant l'aide du PNUD

Le principe du partenariat entre le PNUD et la CEA demeure le cadre de base des activités pour l'appui à l'IDEP.

Pour tenir compte de l'évolution des besoins, la collaboration devrait s'intensifier pour encourager l'IDEP à devenir un agent d'exécution et/ou de coopération au service des gouvernements africains et du Système des Nations Unies.

Comme on l'a vu dans la section précédente, (A) le PNUD a soutenu l'IDEP depuis sa création. La dernière réunion du Conseil d'Administration en 1991 a été l'occasion pour le PNUD de préciser les conditions pour la continuation de son appui compte tenu des priorités arrêtées pour le Vème cycle ; il demandait notamment l'introduction des frais de scolarité et la diversification des activités. L'essentiel reste cependant d'amener l'IDEP à jouer son rôle conformément au mandat qui a été approuvé par l'Assemblée Générale.

C. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

La phase préparatoire de l'appui à l'IDEP s'inscrit dans la stratégie de renforcement de la capacité d'autosuffisance et vise comme objectif de développement la transformation de l'IDEP en le meilleur centre de formation des cadres spécialistes de la gestion macro-économique et d'appui aux gouvernements africains.

D. OBJECTIFS IMMEDIATS

RESULTATS ET ACTIVITES

Objectif immédiat n° 1 :

Créer à l'IDEP la capacité de développer des programmes de courte durée et de gérer un réseau de coopération inter-institutionnelle.

Résultat

2. Une étude de faisabilité de l'unité de développement des programmes courte durée et de networking.

Activités

- 2.1 Analyse sommaire des besoins et de l'offre en séminaire, conférences, journées d'étude et d'échanges et de la situation des institutions existantes dans ces domaines.
- 2.2 Revue de l'expérience de l'IDEP dans l'organisation de ces activités et des ressources disponibles.
- 2.3 Analyse des réseaux existants et de leur potentialité.
- 2.4 Faisabilité d'une unité de développement de programmes de courte durée.
- 2.5 Faisabilité d'un réseau de coopération inter-institutionnelle autour de l'IDEP.

2.6 Présentation des conclusions au cours de l'Atelier Régional.

2.7 Rédaction du rapport final.

2.8 Rédaction du rapport de mission.

Objectif immédiat n° 2 :

Créer à l'IDEP la capacité d'exécuter et/ou de réaliser des programmes et projets de recherche à travers une unité autonome ayant un "en tête".

Résultat

Une étude de faisabilité de l'unité autonome de recherche

Activités

1.1 Analyse sommaire de l'offre, de la demande en services de recherche et de la situation des centres, laboratoires et cellules de recherche.

1.2 Revue de l'expérience de l'IDEP dans le domaine de la recherche et des ressources humaines disponibles.

1.3 Faisabilité de l'unité de recherche.

1.4 Présentation des conclusions au cours de l'atelier régional.

1.5 Rédaction finale de l'étude de faisabilité.

1.6 Rédaction d'un rapport de mission.

Objectif immédiat n° 3 :

Créer à l'IDEP la capacité de gestion d'un service consultatif autonome.

Résultat

Une étude de faisabilité d'un service autonome de consultation.

Activités

3.1 Analyse sommaire des besoins de services consultatifs pour les gouvernements africains, les OIG africaines et le Système des Nations Unies.

- 3.2 Revue de l'expérience de l'IDEP.
- 3.3 Faisabilité de l'unité de consultation.
- 3.4 Présentation des résultats au cours de l'Atelier Régional.
- 3.5 Rédaction du rapport final.
- 3.6 Rédaction du rapport de mission.

Objectif immédiat n° 4 :

Déclencher l'appui du PNUD pour l'exécution du plan de développement à moyen terme et la réalisation complète des unités autonomes de recherche, de programmes courte durée, de networking et de consultation.

Résultat n° 1

Une étude de viabilité du programme de formation long.

Activités

- 4.1 Analyse des besoins de formation post universitaire et de l'offre.
- 4.2 Revue du programme de formation de l'IDEP et de son adéquation.
- 4.3 Présentation de propositions au cours de l'atelier régional.
- 4.4 Rédaction du rapport final
- 4.5 Rédaction du rapport de mission.

Résultat n° 2

Un audit organisationnel de l'IDEP dans la perspective de la réalisation du plan de développement.

Activités

- 4.6 Analyse de la structure et de l'organisation de l'IDEP.
- 4.7 Examen des propositions exprimées dans les différentes études disponibles.
- 4.8 Présentation des propositions de développement institutionnel au cours de l'Atelier régional.
- 4.9 Rédaction du rapport final.
- 4.10 Rédaction du rapport de mission.

E. RISQUES

Le projet dépend dans une large mesure de la capacité de l'IDEP à fournir ses apports et aussi de l'efficacité de suivi du comité de pilotage. Une attention doit être accordée à la possibilité pour l'IDEP de fournir effectivement ses apports.

F. APPORTS

La phase préparatoire est conçue comme une partie intégrale du processus de renforcement de la capacité d'autosuffisance de l'IDEP.

La participation du personnel pendant toute la période est nécessaire. Sa disponibilité doit être assurée pour que l'intervention extérieure soit aussi minimale que possible. Mais la contribution de l'IDEP ne doit aussi à aucun moment entraver le fonctionnement normal de l'institut. Compte tenu de ces contraintes les apports du PNUD et de l'IDEP ont été repartis ainsi :

APPORT DU PNUD

Au lieu de recourir à une procédure de sélection des experts par le CEA, il est prévu de conclure un accord de sous traitance avec l'IDEP.

1. Personnel

- 1.1 Consultants internationaux (LB 11.51)
à court terme pour les études et les documents. 15 m/h
- 1.2 Consultants internationaux (LB 11.97)
à courte durée pour l'atelier régional. 6 m/h

2. Personnel d'appui administratif

- 2.1 Une secrétaire (LB 13.02).

3. Missions auprès des partenaires (LB 15.00) 3 m/h

4. Frais d'atelier régional résidentiel (LB 30.00). Voyages d'études (LB 32.00).

5. Equipement

- 5.1 Matériel consommable informatique et documentation
(LB 41.00)

- 5.2 Matériel non consommable (LB 42.00)

- . 1 micro ordinateur, 1 imprimante, un onduleur, des logiciels
- . 1 machine à écrire électronique

6. Divers (LB 50.00)

- Fonctionnement, entretien de l'équipement (LB 51.00)
- Traduction, Interprètes, Edition des rapports (LB 52.00)
- Autres (LB 53.00)
- Communication...

APPORTS DE L'IDEP

- 4 membres de la Direction de l'IDEP doivent exécuter de tâches de pilotage, suivi, évaluation et le document introductif de l'Atelier Régional.
- Un voyage d'études auprès d'institutions développant un modèle identique.
- Locaux administratifs pour la durée du projet.
- Transports et services pour l'atelier et autres réunions.

G. CONDITIONS PRELIMINAIRES

L'IDEP met immédiatement ses apports à la disposition du projet. Le comité de pilotage est mis en place. Le PNUD et la CEA veillent à ce que le document de projet soit signé.

H. SUIVI / EVALUATION, REVUE TRIPARTITE

Seul un rapport de mission sera demandé aux consultants.

I. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce présent projet constituera l'instrument en référence à l'Article 1, Paragraphe 1 de l'Accord de base type entre le PNUD et les gouvernements des pays participants n'ayant pas signé cet accord ; le présent document sera l'instrument prise en référence comme plan d'opération dans l'article A, paragraphe 2, de l'accord concernant l'assistance fournie par le Fonds Spécial Sectoriel du PNUD, entre le PNUD et les gouvernements des pays participants n'ayant pas signé ce dernier accord.